

On a parlé de la question de l'égalité de traitement, et je crois qu'il est juste de rappeler de nouveau à la Chambre, pour terminer, qu'en ce qui concerne le traitement fiscal, par exemple—et c'est l'une des fois où on est étonné par certains députés de l'opposition officielle—le bill comporte des mesures bien précises. Les oppositionnels disent que la société devrait être traitée de la même façon que les autres corporations, aux fins de l'impôt. Évidemment, cela est expressément prévu dans le bill. La société sera assujettie à l'impôt fédéral sur les revenus des sociétés, aux redevances et autres taxes. Elle devra acquitter, bien sûr, les droits fixés par les lois provinciales ou territoriales lorsqu'elle fera l'acquisition des biens immeubles.

Une voix: N'oubliez pas l'Auditeur général?

M. Macdonald (Rosedale): Je vais m'occuper avec plaisir du député qui a lancé une attaque plutôt malheureuse contre le corps des comptables agréés du Canada. Je reviens dans une minute au député de Houston.

Des voix: Oh, oh!

M. Bawden: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Il importe de signaler à la Chambre que le ministre s'est trompé, je ne sais si c'est un préjugé qu'il a contre les Américains ou qu'il ne connaît pas la circonscription de Calgary-Sud. Je tiens à faire la rectification.

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, ce n'est pas par préjugé, c'est simplement que je considère le député comme un peu fou. Voilà tout.

Des voix: Quelle honte!

Des voix: Que c'est mesquin!

M. Macdonald (Rosedale): En ce qui concerne la réglementation foncière, on en a très longuement parlé.

Mlle MacDonald: Tout le monde quitte la Chambre.

M. Macdonald (Rosedale): Les députés s'améliorent bien sûr, comme on l'a déjà dit.

Les députés ont constaté que la réglementation foncière sera examinée plus tard dans le cours de cette session ou de celle qui va suivre; il sera alors temps pour la Chambre de se demander s'il y a lieu d'accorder à Pétro-Canada, ou Société nationale des pétroles, des avantages spéciaux en ce qui concerne l'acquisition de terrains dans les territoires. Je dirai simplement ceci. De ce que les terrains doivent revenir au gouvernement fédéral en vertu de la loi, il ne s'ensuit pas qu'il faille lui refuser le droit d'acquérir lui-même au profit de tous les Canadiens, des terrains qui vont lui revenir de toute façon.

Les députés le savent, la discussion au sujet du règlement foncier a porté sur la possibilité d'accorder des privilèges spéciaux à la Société nationale des pétroles. C'est une question qui fait l'objet de négociations avec l'industrie et dont le bill traite plus loin dans les articles relatifs à la réglementation.

Pétro-Canada

Le député de Battle River (M. Malone) a fait preuve, si je puis dire, d'une attitude chauvine à l'égard de la position de l'Alberta vis-à-vis du reste du Canada et notamment des provinces centrales. J'ai pris bonne note de son allégation—sans doute est-ce une chose que le député de Don Valley (M. Gillies) entendra volontiers—selon laquelle on s'efforce de faire de l'Alberta une colonie en vue de financer le progrès du triangle d'or ontarien. Il y a lieu de se demander quelle sera, dans la conjoncture actuelle, la réaction des députés de Don Valley ou de Huron (M. McKinley).

● (2140)

C'est le premier ministre conservateur-progressiste de l'Ontario qui s'oppose à ce que la province d'Alberta tire, comme le gouvernement fédéral le préconisait, un juste profit de ses ressources. En d'autres termes, tandis que le député de Battle River soutient que ce sont les provinces centrales du Canada qui conspirent contre les intérêts de la province d'Alberta, le premier ministre de l'Ontario déclare qu'il serait déraisonnable que l'Alberta touche des revenus aussi considérables.

M. McKinley: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald) a signalé que je ne suis peut-être pas d'accord avec ce que le député de Battle River (M. Malone) a dit. En début de soirée, il a commencé à invoquer ce genre d'argument, mais il s'est vite repris quand je lui ai dit que cela ne m'ennuierait pas si les fonds que le gouvernement touchait devait nous assurer des approvisionnements d'énergie considérables pour les années à venir.

Le ministre a beau nier qu'une partie de cet argent sera destinée à Pétro-Canada, c'est probablement vrai. Le bill fiscal que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources approuve, j'en suis sûr, extirpera de l'argent à tous les contribuables canadiens.

L'Orateur suppléant (M. Penner): A l'ordre.

M. McKinley: J'aurai terminé dans un instant, monsieur l'Orateur. Si c'est le cas, d'accord. Mais quand il s'agit de payer des gens comme...

L'Orateur suppléant (M. Penner): A l'ordre. Je pense que le député admettra...

M. McKinley: J'aurai fini dans une minute, monsieur l'Orateur.

L'Orateur suppléant (M. Penner): Le député voudrait-il se rasseoir? Je pense qu'il admettra qu'au lieu de faire un rappel au Règlement, il se lance dans le débat.

M. Macdonald (Rosedale): Le point à souligner ici, monsieur l'Orateur, c'est que l'Alberta a choisi d'imposer une redevance de 65 p. 100 ou de 50 p. 100 si la loi est modifiée sur tout accroissement de la production de pétrole dans cette province. Il me semble que les honorables députés doivent faire un choix. Ou bien ils admettent avec le député de Battle River que c'est une décision raisonnable de la part de l'Alberta, ou bien ils partagent l'avis contraire du premier ministre de l'Ontario.